



L'enseignement
technique agricole

Chiffres clés 2015



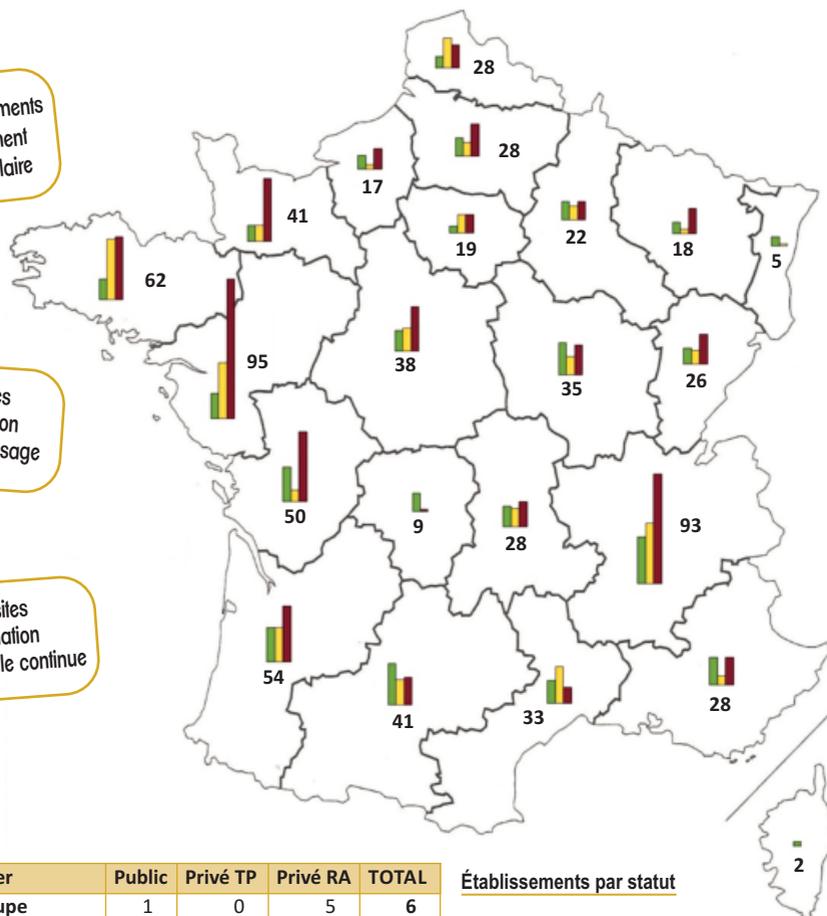
Le système éducatif

813 établissements sur l'ensemble du territoire

813 établissements d'enseignement par voie scolaire

450 sites de formation par apprentissage

523 sites de formation professionnelle continue



Outre-mer	Public	Privé TP	Privé RA	TOTAL
Guadeloupe	1	0	5	6
Guyane	1	1	3	5
La Réunion	2	1	5	8
Martinique	2	0	1	3
Mayotte	1	0	1	2
Nouvelle-Calédonie	1	1	4	6
Polynésie française	1	1	8	10
Wallis-et-Futuna	1	0	0	1

Établissements par statut

Public - 26%
Privé temps plein (TP) - 26%
Privé rythme approprié (RA) - 48%

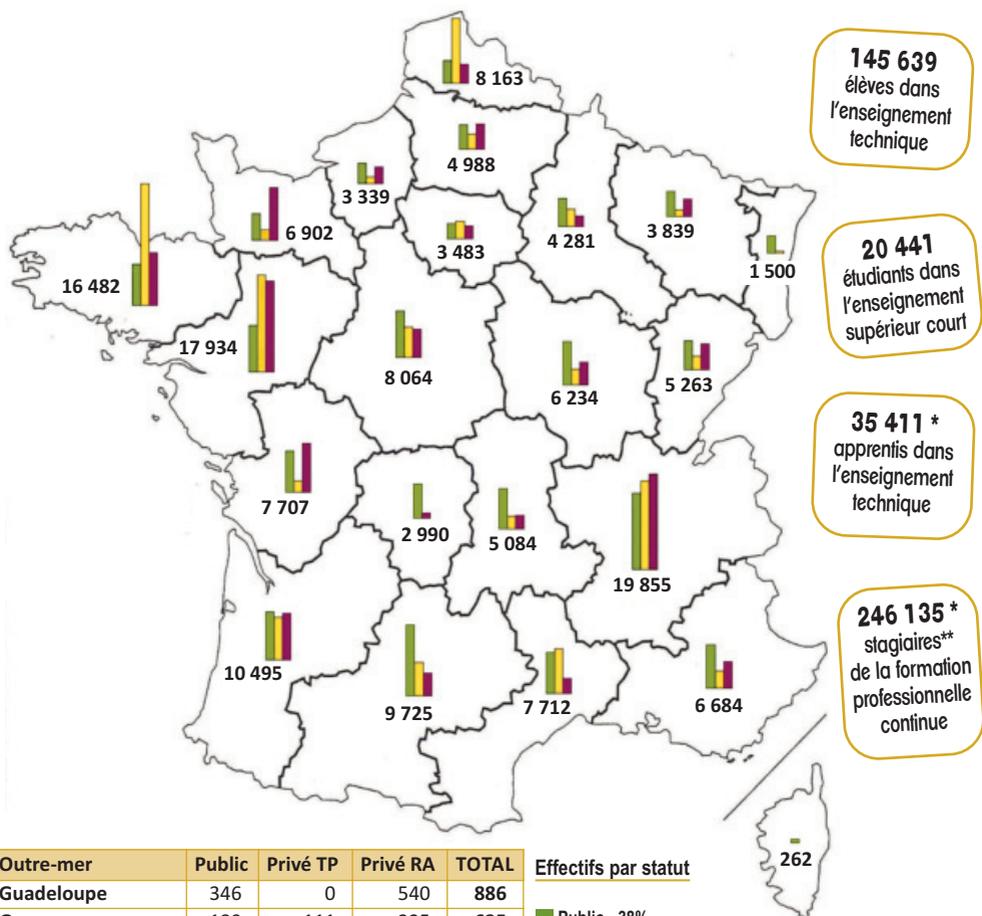


Répartition régionale des établissements publics et privés
(France métropolitaine et Outre-mer)

2 Retrouver la liste de l'ensemble des établissements sur : enseignement-agricole.agriculture.gouv.fr

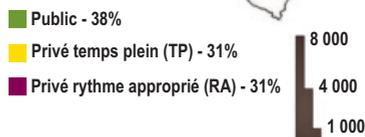
Le système éducatif

Plus de 165 000 élèves et étudiants (supérieur court)



Outre-mer	Public	Privé TP	Privé RA	TOTAL
Guadeloupe	346	0	540	886
Guyane	189	111	325	625
La Réunion	457	234	738	1 429
Martinique	484	0	149	633
Mayotte	161	0	135	296
Nouvelle-Calédonie	267	93	43	403
Polynésie française	205	112	442	759
Wallis-et-Futuna	63	0	0	63

Effectifs par statut



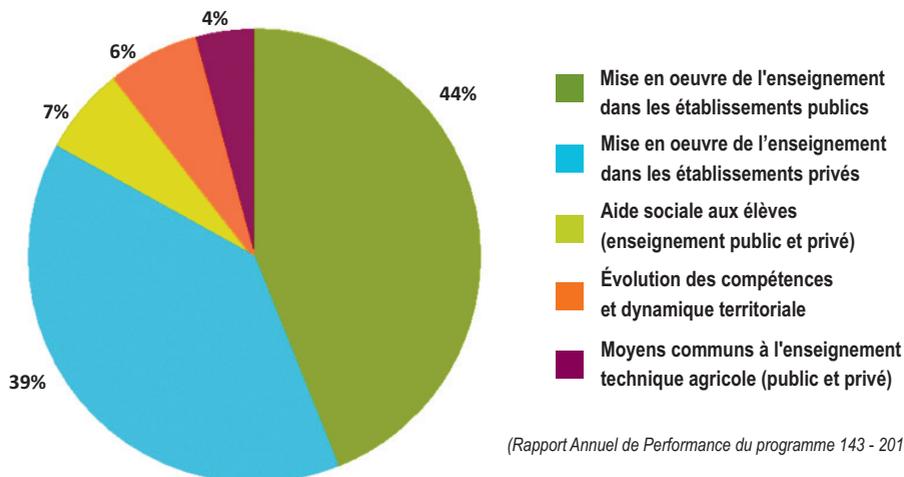
Répartition régionale des effectifs d'apprenants par la voie scolaire à la rentrée 2014
(France métropolitaine et Outre-mer)

* Au 31 décembre 2013

** Un même individu peut être plusieurs fois stagiaire

Les moyens et les ressources humaines

1,5 milliard d'euros du budget de l'État alloué à l'enseignement technique agricole



Répartition des dépenses allouées par l'État à l'enseignement technique agricole en 2014

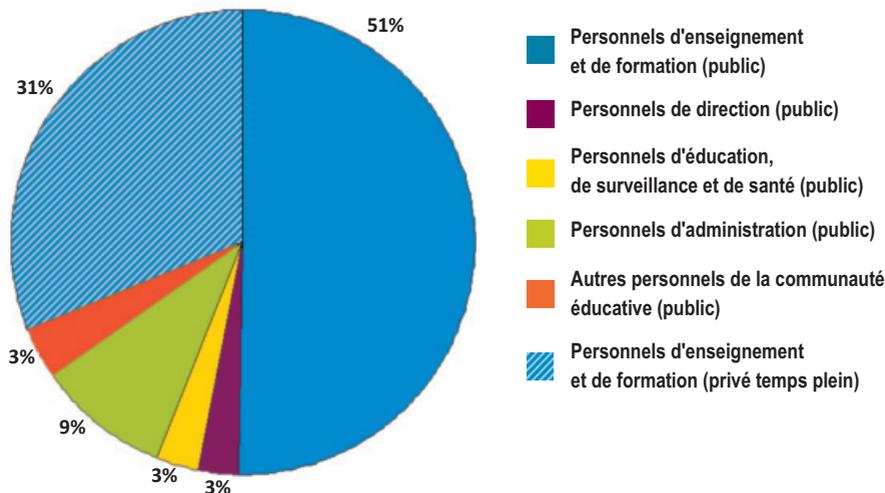
Plus de 60 000 boursiers dans l'enseignement technique agricole

	Élèves	Étudiants	TOTAL
Effectifs de boursiers	48 778	11 502	60 280
Part de boursiers	33%	56%	35%
Aide moyenne accordée	976 €	2 511€	-

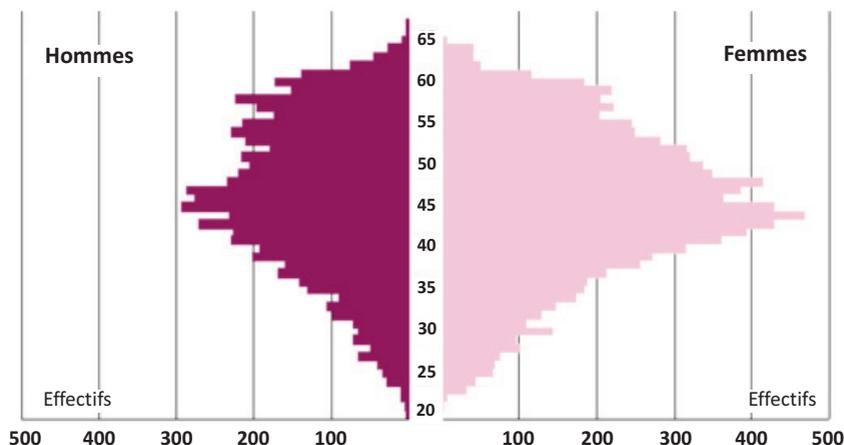
Bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux dans l'enseignement technique agricole en 2014

Les moyens et les ressources humaines

Plus de 15 000 agents de l'État au service de la formation dans l'enseignement technique agricole*



Répartition des agents de l'État* exerçant dans les établissements de l'enseignement technique agricole en 2014

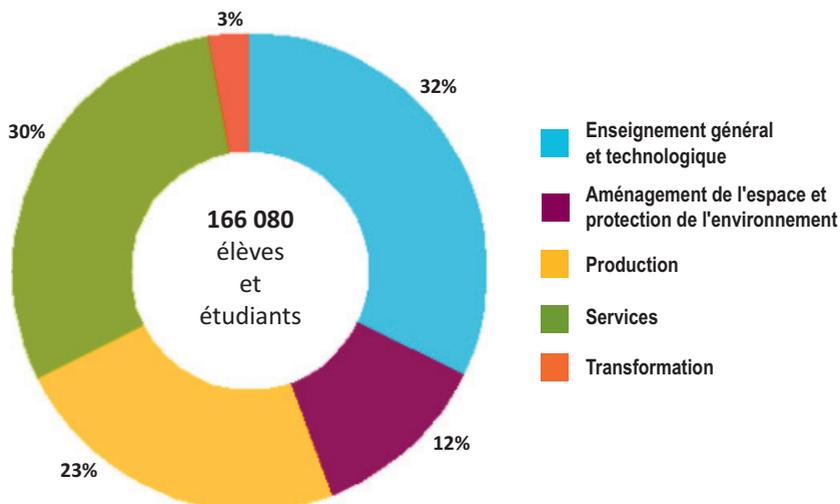


Répartition par âge et sexe des agents de l'État exerçant dans les établissements de l'enseignement technique agricole en 2014

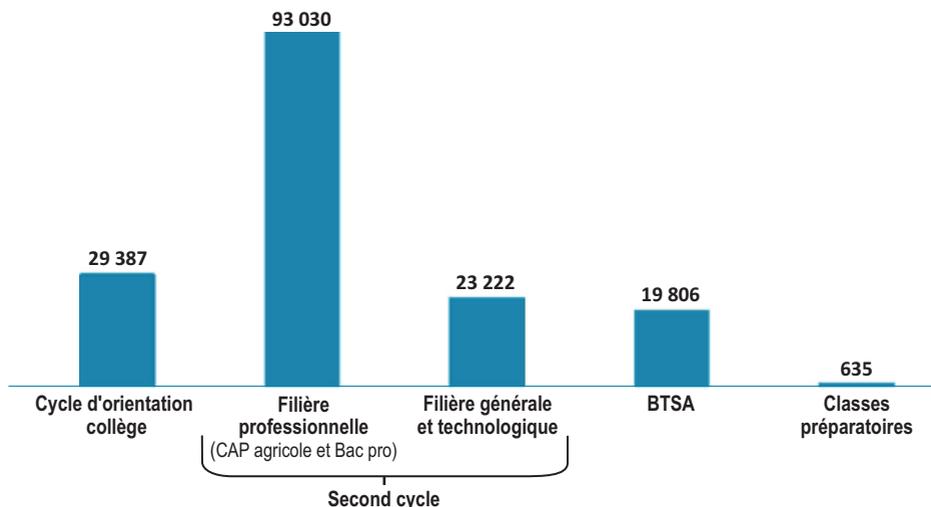
* En plus des agents de l'État, la communauté éducative de l'enseignement technique agricole comprend les agents payés sur le budget des établissements et ceux mis à disposition par les Conseils régionaux.

L'offre et les parcours de formation

Se former aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires



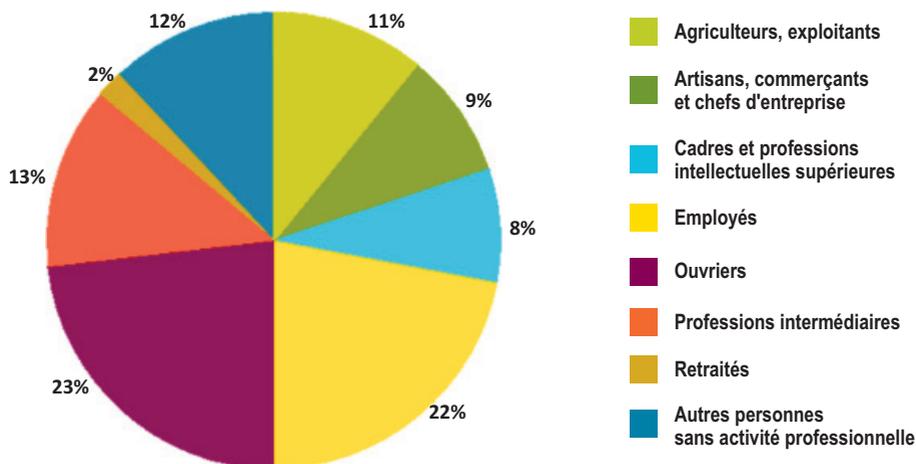
Répartition du nombre d'élèves et d'étudiants de l'enseignement technique agricole par secteur de formation pour l'année scolaire 2014-2015



Répartition du nombre d'élèves et d'étudiants de l'enseignement technique agricole par type de formation pour l'année scolaire 2014-2015

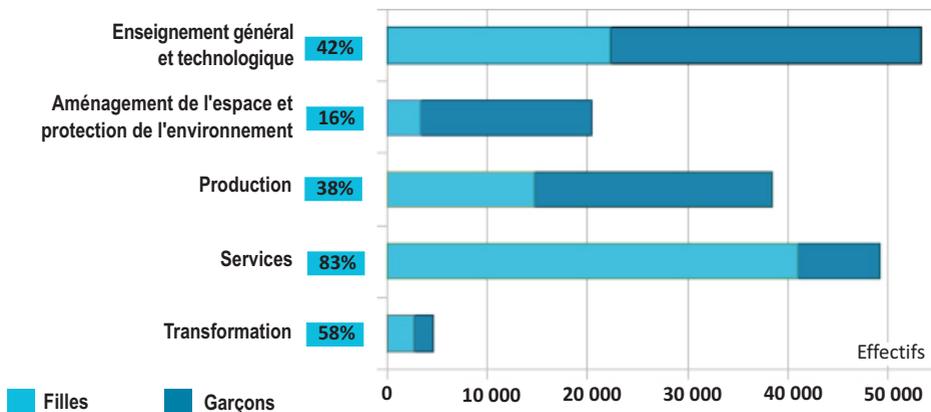
L'offre et les parcours de formation

La mixité sociale dans l'enseignement technique agricole



Répartition des origines socio-professionnelles* des élèves et étudiants de l'enseignement technique agricole à la rentrée 2014

51 % de filles dans l'enseignement technique agricole

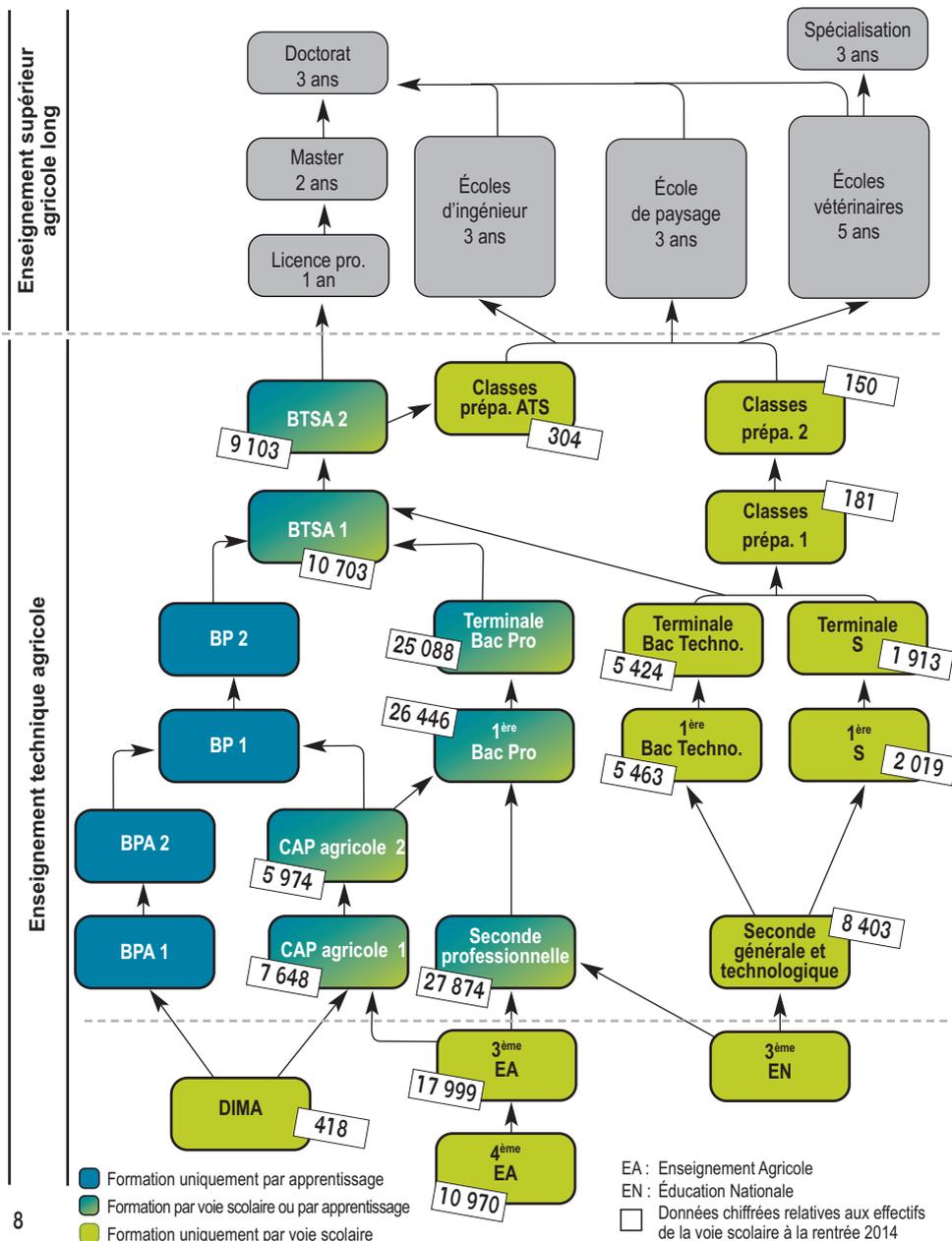


Proportion de filles dans les effectifs d'apprenants de la voie scolaire selon le secteur de formation à la rentrée 2014

* L'origine socio-professionnelle est appréhendée, classiquement, par la catégorie socio-professionnelle (CSP) des parents, en donnant la priorité au père.

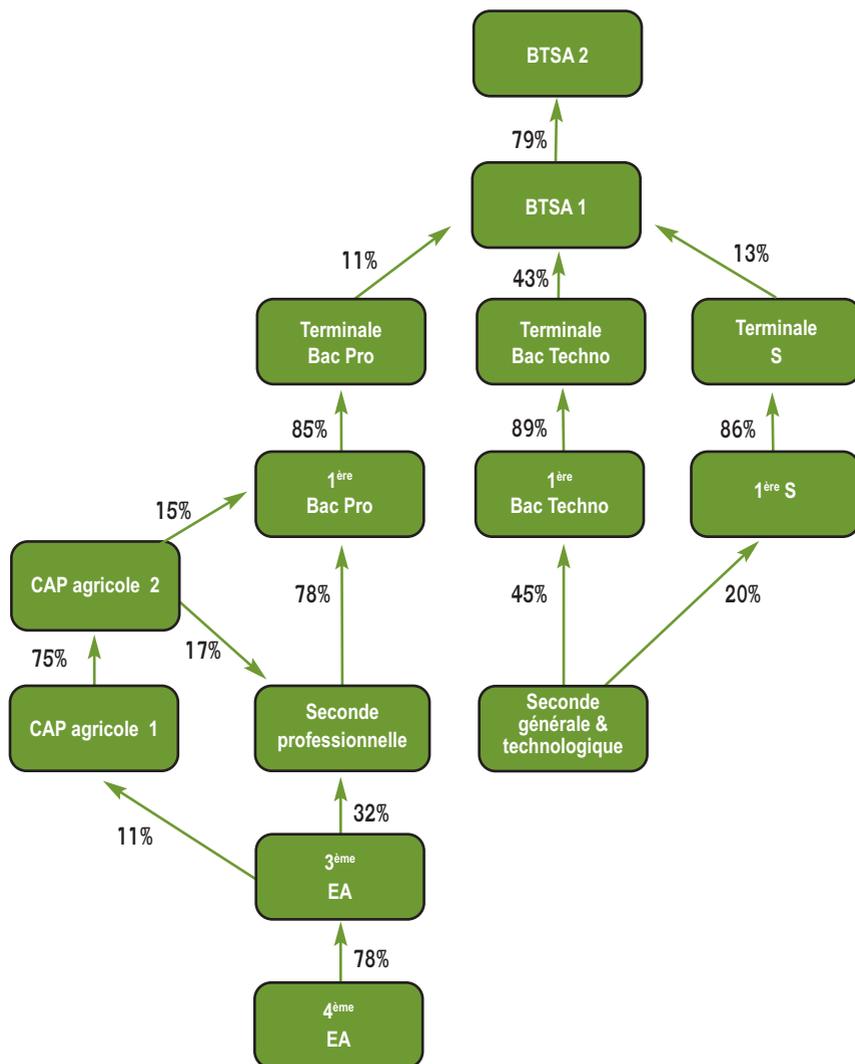
L'offre et les parcours de formation

Des formations pour tous, de la 4^{ème} au doctorat



L'offre et les parcours de formation

La voie scolaire et ses principaux parcours de formation

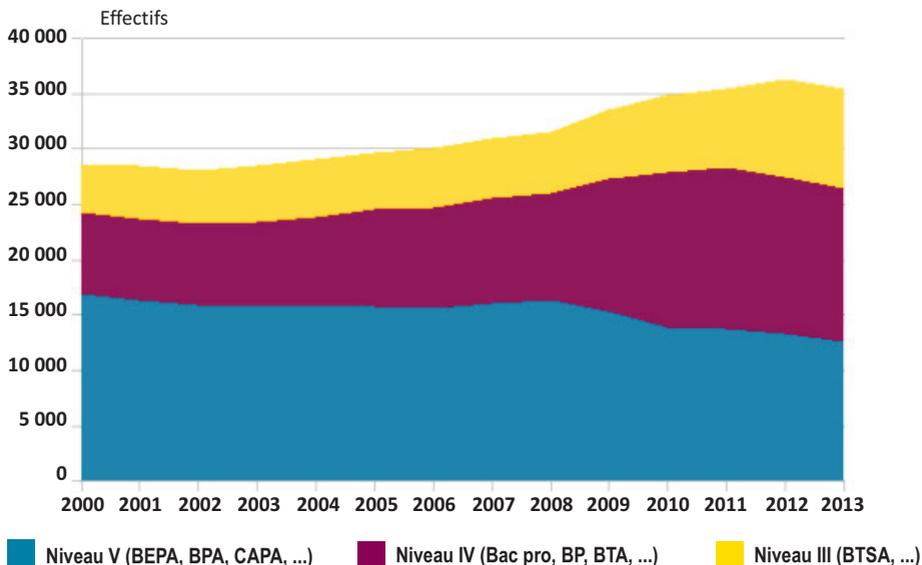


**Taux de passage observés pour les principaux flux au sein de la voie scolaire*
entre les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015**

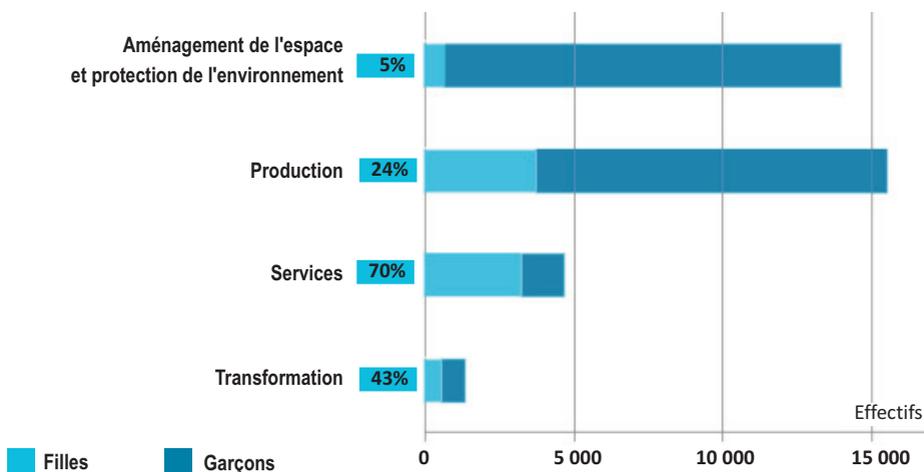
* Exemple de lecture : Taux de passage du CAP agricole 1 au CAP agricole 2
75% des élèves en 1^{ère} année de CAP agricole poursuivent en 2^{ème} année. Pour les 25% restant, les parcours diffèrent : entrée dans une formation de l'Education nationale, suivi d'une formation par la voie de l'apprentissage, entrée dans la vie active, redoublement, ...

L'offre et les parcours de formation

L'apprentissage, une formation diplômante en alternance

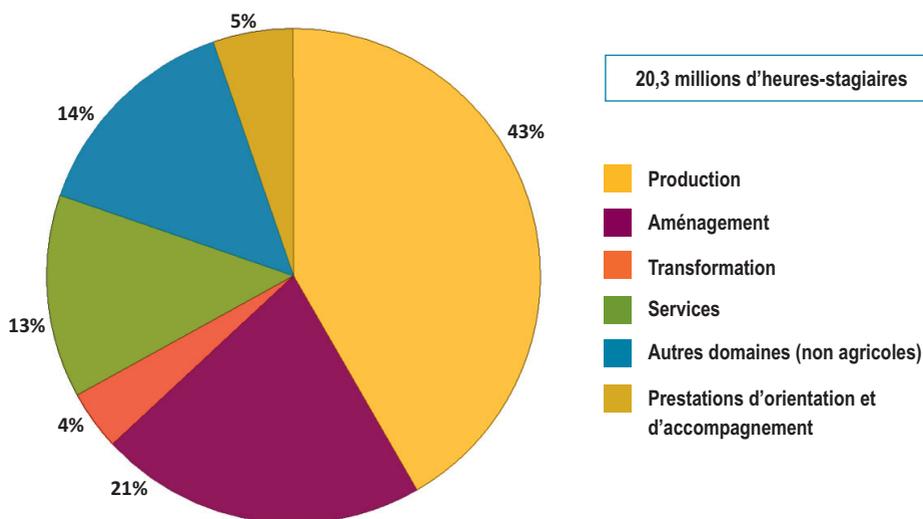


Évolution des effectifs d'apprentis par niveau de diplôme préparé

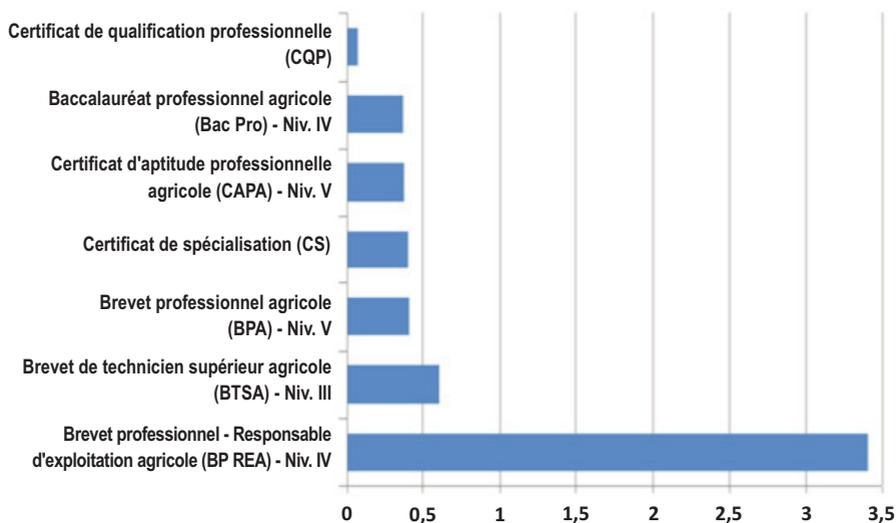


L'offre et les parcours de formation

Se former tout au long de la vie grâce à la formation professionnelle continue



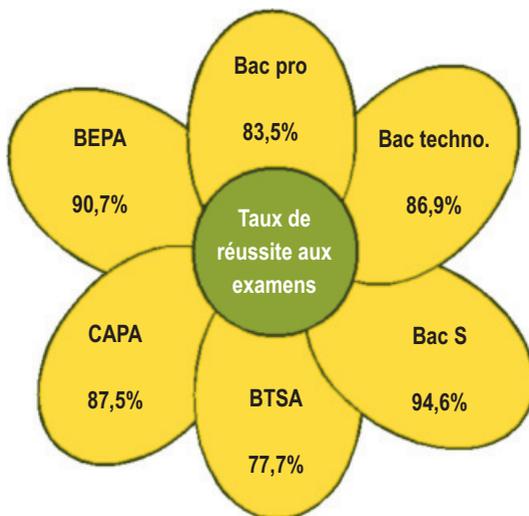
Répartition des heures-stagiaires par secteur de formation en 2013



Principales formations diplômantes, par la voie de la formation continue, dans le domaine de la production agricole en 2013 (en millions d'heures-stagiaires)

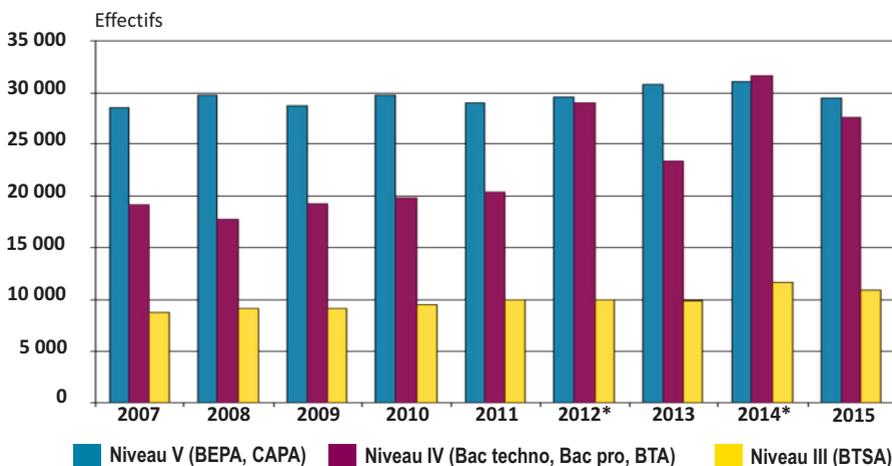
Les résultats

Plus de 85% de réussite aux examens



Taux de réussite aux examens de la session 2015

Plus de 65 000 reçus aux examens en 2015

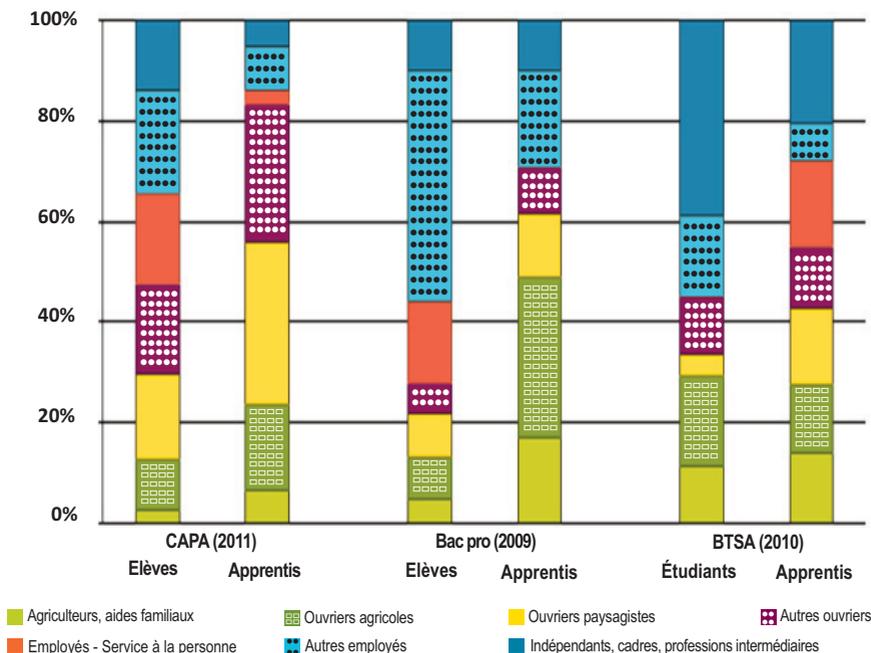


* Présence d'un double flux de candidats aux sessions 2012 et 2014 dû à la présentation de candidats ayant préparé le Baccalauréat professionnel, pour certains, en 4 ans et, pour d'autres, en 3 ans

Les résultats

Quel devenir pour les diplômés de l'enseignement technique agricole ?

Taux net d'emploi	63,3%	78,5%	85,7%	89,3%	87,1%	92,4%
-------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------



Situation professionnelle des diplômés de l'enseignement technique agricole* 33 mois après l'obtention de leur diplôme

* Seuls sont concernés les diplômés entrés dans la vie active immédiatement après l'obtention de leur diplôme et qui n'ont pas obtenu, en cas de reprise d'études, de diplôme de niveau supérieur au moment de l'enquête.

	CAPA (2011)	Bac pro (2009)	BTSa (2010)
Élèves	66%	59%	62%
Apprentis	58%	43%	38%

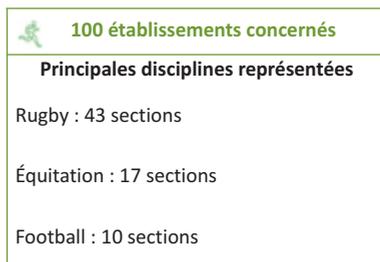
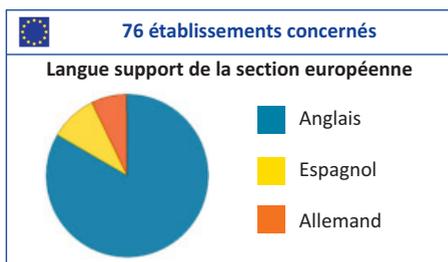
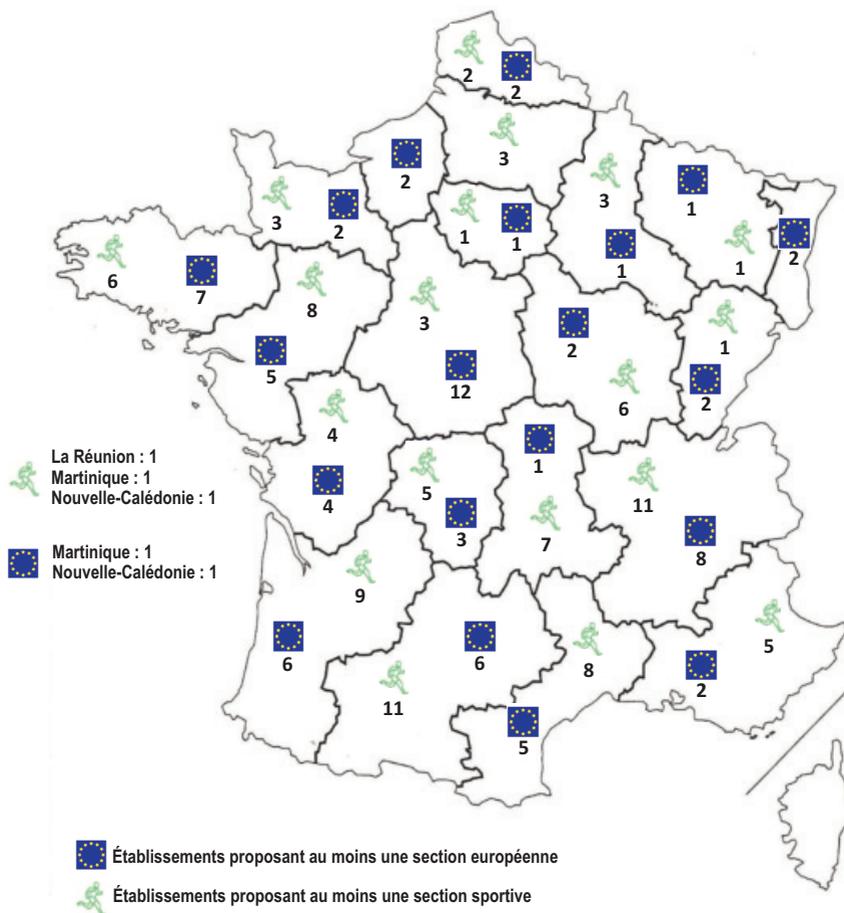
Taux de poursuite d'études* chez les diplômés de l'enseignement technique agricole

* Ce taux comprend les poursuites d'études immédiatement entreprises après l'obtention du diplôme ainsi que les reprises d'études au cours des 33 mois suivant l'obtention du diplôme.

(Enquêtes sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés de l'enseignement technique agricole - Eduter-DGER)

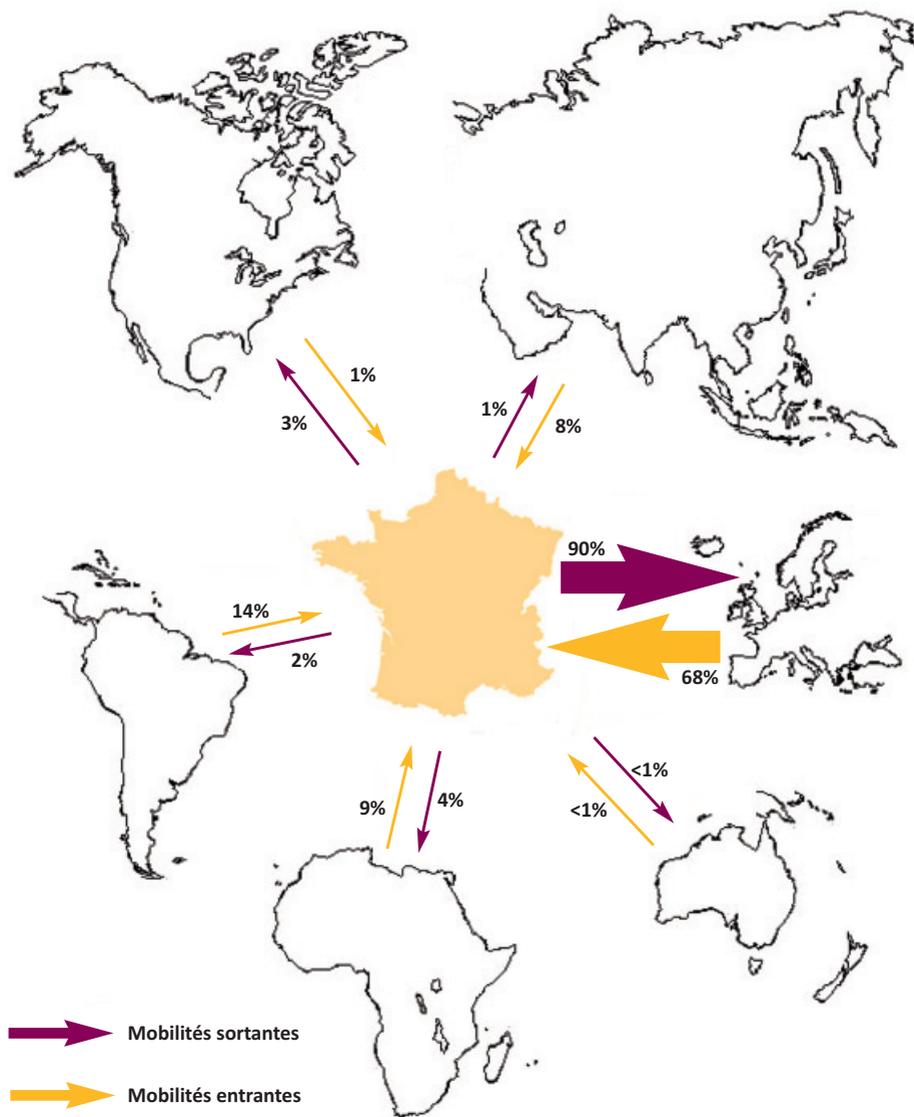
L'ouverture dans l'enseignement agricole

Élargir son champ de compétences grâce aux enseignements facultatifs



L'ouverture dans l'enseignement agricole

S'ouvrir au monde pour s'ouvrir aux autres



Mobilités entrantes et sortantes dans l'enseignement technique agricole pour l'année 2014-2015



Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Pour toute information complémentaire, consulter le site www.chlorofil.fr